

F. I. E. P.

F.I.E.P. - F.N.E.F.
10, rue Joseph - Chanrion
38 - GRENOBLE
TÉL. 44-01-93

FÉDÉRATION INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES
MEMBRE ACTIF de la FÉDÉRATION GÉNÉRALE des ÉTUDIANTS de GRENOBLE

GRENOBLE, LE 17 Novembre 1971

Monsieur C. DOMENACH
Directeur de l'IEP

Monsieur,

Depuis une semaine la situation syndicale de l'IEP s'est dangereusement aggravée, comme certains signes nous le laissaient prévoir, et comme nous vous en avons fait part lors de notre dernière entrevue le mardi 9 Novembre.

Hélas depuis chacun doit se rendre à l'évidence...

Lundi 8 Novembre, un membre fondateur de la FIEP, étudiant cette année à l'IEP, a été sauvagement agressé par un membre éminent de la Corpo UNEF-AJS de Sciences Po. Il est aujourd'hui à l'hôpital où on a dû l'opérer d'une double fracture de la mâchoire. Faudra-t-il d'autres exemples pour se rendre compte que la sécurité physique des militants syndicaux de l'IEP n'est pas assurée?

La commission permanente paritaire, décidant souverainement, nous a accordé un panneau d'affichage propre à notre organisation. Il aura fallu attendre huit jours pour que l'UNEF-AJS retire un instant ses affiches qui y étaient apposées. L'espace d'un instant car les notres furent de suite arrachées, et les leurs reposées. Depuis, ET CE PAR LA VIOLENCE PHYSIQUE et en violation des règlements de l'établissement, l'UNEF-AJS nous prive de liberté ^{nos} et nous empêche de nous exprimer.

Hier encore, elle nous a empêché de distribuer un tract et a essayé par la Force de nous "sortir de l'IEP".

Une telle situation nous paraît assez sérieuse pour que la direction en soit informée, et qu'elle montre par des décisions fermes sa légitime préoccupation et son attachement aux principes

et aux règlements de l'établissement dont elle a la responsabilité

Nous nous permettons également de revenir sur un point particulièrement important et qui malgré nos explications antérieures laisse planer un doute malsain, sciemment entretenue chez certaines formations syndicales.

Nous voulons parler des incidents qui se sont produits lors de notre Convention Nationale FNEF, le samedi 6 novembre à l'IEP. Des affiches ont été arrachées, des graffitis faits sur les portes de deux organisations étudiantes, une plaque de porte a disparu.

|| Nous nous élevons contre de telles pratiques et condamnons leurs auteurs avec la plus grande vigueur.

Mais nous nous élevons avec indignation contre les accusations sans fondement qui font de nous les responsables de ces actes de vandalisme.

Pour porter de telles accusations il faudrait au moins que l'on puisse citer nommément leurs auteurs et prouver qu'ils appartiennent à la FIEP.

Or nous constatons que ce n'est pas le cas!

De plus les bâtiments de l'IEP étaient ouverts à toute personne n'existant aucun contrôle sur les personnes qui s'y trouvaient alors. Il a pu fort bien se glisser des provocateurs dans l'IEP ce jour là.

Cette hypothèse nous paraît encore plus sérieuse lorsque l'on regarde les dégâts qui y ont été faits: les inscriptions obscènes. Pensez-vous sérieusement et honnêtement qu'un membre de la FIEP aurait signé de tels graffitis?

Il est au contraire bien plus facile pour un provocateur, surtout s'il est du Marc ou de l'Unef-Ajs, d'usurper notre sigle et de disqualifier ainsi notre organisation, au grand bénéfice de la sienne bien entendu.

J'espère que ces quelques arguments mettrons définitivement la FIEP hors de soupçons.

||| Si tel n'était pas le cas, et si les accusations calomnieuses persistaient, nous demanderions réparation en Justice.

Espérant que cette longue lettre vous aura permis de mieux vous informer de la situation syndicale de l'IEP, je vous prie, Monsieur, de recevoir mes respectueux sentiments.

Le président P. MAUREL 